



ATTAWASSOL

**Moroccan Diplomatic Club Magazine
Revista del Club Diplomatico Marroqui
Revue du Club Diplomatique Marocain**

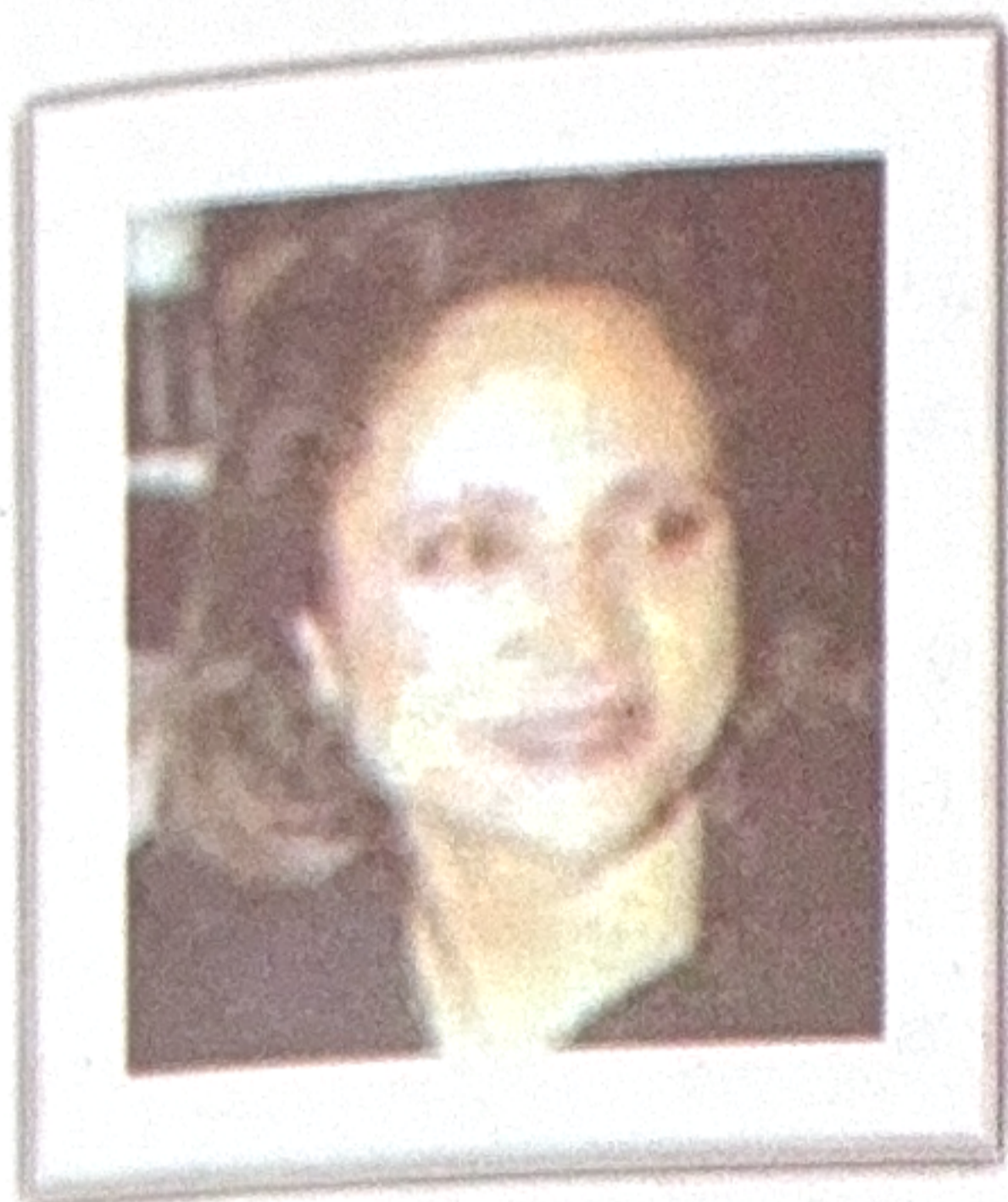
N° 21

Sommaire

Discours du Royaume du Maroc durant le débat général de la 68ème session de l'Assemblée générale de l'ONU - New York 30.09.2013	5
Affaires nationales	13
The Saharan Conflict; Potential impact on regional & international security. Ambassador Abdellatif NACIF	15
Le Royaume dans l'échiquier International	27
Les relations du Maroc-Afrique du Sud ; réalités et perspectives Talal Rhoufrani	29
Au large des pensées	39
La légitimité de la Monarchie Marocaine à la lumière de la théorie de Max Weber et Juan Linz. Bouchra BOUDCHICHE	41
La mémoire diplomatique	49
Moulay Ali Skalli: Souvenirs et Confidences d'un diplomate Abdelmajid Benjelloun	51
Activités culturelles	63
Les migrants et leurs droits. Khadija ELMADMAD	65
Echos	79
Témoignages	82

LES ARTICLES PUBLIES DANS CETTE REVUE REFLÈTENT LE POINT DE VUE DE LEURS AUTEURS ET N'ENGAGENTEN AUCUNE MANIÈRE LE CLUB DIPLOMATIQUE MAROCAIN

LES MIGRANTS ET LEURS DROITS



Khadija ELMADMAD

Le présent article est la reprise et l'actualisation de la conférence que la directrice du Centre UNESCO « Droits et Migrations » (CUDM) a donnée le Jeudi 27 juin 2013 à Rabat au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, à l'invitation du Club Diplomatique Marocain.

INTRODUCTION

La migration et les droits des migrants sont des thèmes qui sont au cœur des activités de tous les diplomates. C'est un sujet d'actualité aussi bien au niveau national qu'international. Presque tous les pays du monde ont des nationaux qui ont émigré vers d'autres pays (sous un statut ou un autre) et ils accueillent tous des immigrants qui vivent parmi leur population. Au Maroc, une nouvelle politique en matière d'immigration et des droits des immigrants est actuellement en préparation, conformément à des instructions royales données le 10 septembre 2013, lors d'une réunion gouvernementale réunie à la suite de la publication des recommandations et conclusions du rapport du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) sur « Etrangers et droits de l'Homme au Maroc: pour une politique d'asile et d'immigration radicalement nouvelle »².

² Pour plus de détails sur ces instructions royales, voir l'article du Journal le Matin du Sahara du 10 septembre 2013 : Activité Royale : Sa Majesté le Roi Mohammed VI préside à Casablanca une séance de travail consacrée à l'examen des divers volets relatifs à la problématique de l'immigration au Maroc in :